



PLOUENAN INFOS

FEUILLET MUNICIPAL



PLOUENAN INFOS

Septembre 2009

Sommaire :

✧ Ijin Ha Spered
Ar Vro : reprise
des activités le
17 septembre

✧ MULTISERVI-
CES

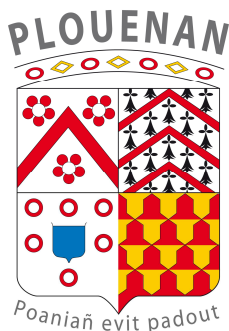
✧ Un taxi pour
les courses du
mardi

✧ Entretien de
jardins

✧ Mission locale :
permanences

✧ Acrimonie

✧ L'atelier d'An-
naïg



ENTRETIEN DES CHEMINS ET DES TALUS PRIVÉS

Il est demandé d'entretenir les chemins et les talus privés afin d'éviter la prolifération d'animaux nuisibles (vipères, rats, couleuvres...).

Merci de votre compréhension.

FORUM DES ASSOCIATIONS 2009

Le « FORUM DES ASSOCIATIONS » est de retour !

Réservez le SAMEDI 19 SEPTEMBRE !

L'idée du FORUM est que chaque association puisse présenter son association, ce qu'elle propose comme activité et pouvoir inscrire de nouveaux adhérents.

Vous vous posez des questions sur ce que vous allez faire cette année, vous n'osez pas franchir le pas.. Les associations viennent à votre rencontre.

Cette année, le FORUM se déroulera en 3 volets :

- ◆ Un volet « Exposition » (chaque association présentera des photos , des films, des programmes d'activités etc.)
- ◆ Un volet « Foire aux vêtements et accessoires de sports » (les personnes souhaitant vendre ou échanger des kimonos, des maillots de foot, hand... du matériel de chasse, de gym, de danse, de rollers, des livres etc. auront la salle vitrée du Cristal à leur disposition pour exposer et vendre ou échanger)
- ◆ Un volet « Démonstrations-Animations » où chaque association pourra démontrer son savoir faire et donner envie aux indécis.

Quelques démonstrations sont programmées :

Dans le courant de la journée :

- ◆ l'association « Ha Spered Ar Vro » confectionnera des napperons et des filets
 - ◆ La bibliothèque organisera un coin lecture pour les enfants ainsi qu'une vente de livres
 - ◆ Le club de foot produira sur scène quelques jeunes pousses qui réaliseront des jonglages
 - ◆ La danse bretonne nous gratifiera de Gavottes et autres danses
 - ◆ L'association des « Vanniers » proposera des initiations au travail de l'osier.
- En plus de ces démonstrations, certaines associations vous proposeront une activité libre (ping-pong, modules de baby gym etc.)

Les animateurs communaux vous proposeront un diaporama des activités au centre de loisirs, ainsi que le programme d'activités pour l'année.

ETAT CIVIL 2009 : juillet 2009

Naissance :

Yaëlle MONCUS-RIVOALLON, Croas Ar Valy
Ana, Marie COMTET-GOUPILLE, Kerifaouen

Décès :

Marie-Louise GLIDIC épouse GUIVARCH, Milinou

Demandes de permis de construire déposées au mois de juillet 2009

M. PERON Nicolas 14, résidence de Kerafel, habitation
Mme DERO Josiane Kerlaudy, habitation
M. LE NEA Hamon, 10, résidence Ar Prajou, extension d'habitation

Recensement national obligatoire à 16 ans des jeunes nés au mois de septembre 1993

Recensement national obligatoire à 16 ans des jeunes nés au mois de août 1993

L'article L.113-1 « Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser ». A la date anniversaire de ses 16 ans tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

IJIN HA SPERED AR VRO

Les activités de l'atelier Filet reprendront le

jeudi 17 septembre

de 14 heures à 16 heures 30 au CRISTAL.

L'atelier fonctionne tous les jeudi (hors vacances scolaires).

Au programme de l'atelier :

- ◆ Apprentissage de la fabrication du filet pour les nouveaux adhérents

- ◆ Acquisition pour les autres et à la demande :
des différents points de broderie
du filet irrégulier

aide à la réalisation d'ouvrages précis (rideaux –napperons – gants – coiffes etc.

...)

La cotisation annuelle est de 20 €

Pour faciliter le fonctionnement de l'atelier les inscriptions ne seront plus acceptées après le 31 Octobre.

Vous pouvez aussi voir le fonctionnement de l'atelier en venant nous rendre visite. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons

Contact : Hélène SAILLOUR : 02 98 69 56 24

Mail : l.h.sailleur@orange.fr

ADMR

L'association ADMR de Plouénan Mespaul intervient auprès des personnes autonomes à la recherche d'une meilleure qualité de vie, des personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou les difficultés, il n'y a pas d'âge pour se faire aider.

L'ADMR vous propose d'intervenir pour :

- ◆ Des tâches ménagères, entretien du cadre de vie,
- ◆ De l'aide à la personne (aide à la toilette, à l'habillage.),
- ◆ De la garde de personnes malades ou handicapées,
- ◆ De l'accompagnement, écoute, soutien moral et éducatif,
- ◆ De la téléassistance Filien,
- ◆ De l'accompagnement à la vie sociale

**Assemblée générale
vendredi 18 septembre
au Mille club à 20 h 30**

L'association, gérée dans le respect de la loi 1901 par une équipe de bénévoles, vous accueille tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 sauf le mercredi. L'accueil du public est assuré par la secrétaire au bureau de l'association 1, rue Colonel de Soyier PLOUENAN.

Contact 02 98 69 57 89

mail : plouenan@admr29.org

Site Internet www.admr29.org

FOIRE AUX PUCES

L'école Notre Dame de Kerellon organise une foire aux puces le dimanche 04 octobre 2009 au Cristal. Tarif 1,50 € (gratuit—12 ans).

Restauration sur places.

Réservations et renseignements au 06 60 15 00 77 ou 02 56 19 90 10

MULTISERVICES

Propose services aux personnes isolées ou dépendantes (courses, travaux de jardinage, promenades accompagnées, lavage de voiture intérieur extérieur et nettoyage des tombes).

S'occupe également d'animaux domestiques (ballades, nourriture).

Ménage et gardiennage de maison.

Secteur de Plouénan, Mespaul et alentours.

Tel : 06.60.29.61.97

Chèque emploi service

Huon Bastien

Un taxi pour les courses du mardi

A la suite d'une demande formulée pas des habitants ne disposant par de véhicule, et en absence de transport collectif, Taxi 29 met en place, pour 4 € (aller et retour) par personne, un service innovant, consistant à prendre à domicile, vers 9 h 30, les personnes désirant se rendre à Saint Pol de Léon le mardi, jour de marché. Retour à 11 h 30. Ce transport ne sera activé qu'avec un minimum de trois passagers par véhicule.

Contact : Taxi 29, Philippe SENERS, au 02.98.79.05.84

Entretien de Jardins

Rénovation intérieur/extérieur

Chèque emploi service

Jérôme LORIEUX

Tél. : 06.63.39.25.08

Ou 02.98.79.00.65

CLIC

Le CLIC (Centre Local d'information et de coordination) est un dispositif au service des personnes de plus de 60 ans, de leur famille et des professionnels.

C'est un lieu d'accueil, d'information, d'écoute, de soutien et de conseils.

Ce service centralise toutes les aides possibles autour de la personne. Le CLIC a pour objectif de répondre à la demande des personnes âgées et leur entourage sur les sujets de la vie quotidienne (passage à la retraite, accès aux droits, établissements d'accueil, APA, CESU, activités de loisirs, aides à domicile...)

La coordinatrice du CLIC est à votre service pour trouver des réponses adaptées à votre situation. Le CLIC est là pour apporter une aide en toute confidentialité et en respectant le projet de vie de la personne.

La coordinatrice du CLIC assure une permanence à la Maison des Services à Saint-Pol de Léon (29 rue des Carmes) tous les mardis matin de 9 h à 12 h sur rendez-vous. Elle peut également se déplacer à domicile.

Contact Mme LARGENTON 02 98 29 13 99

MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

La prochaine permanence pour le 2ème semestre 2009 aura lieu le **jeudi 24 septembre après-midi** à la Maison des Services à SAINT POL DE LEON



Acrimonie : association de danse Hip Hop depuis bientôt 10 ans !

L'association vous informe que les cours de danse reprendront mi-septembre 2009, pour tous : des petits (nouveau cours pour les 5/6 ans) aux adultes. Pour connaître les dates de forums (pour les inscriptions), le planning des initiations (lieux et horaires) mais aussi les animations et projets mis en place, contactez-nous au 06.61.82.99.78 ou connectez-vous sur notre site Internet <http://assocacrimonie.free.fr>

Attention, le nombre de places est limité, pour assurer un bon suivi de chacun et permettre une bonne évolution des groupes ... n'hésitez pas à vous pré-inscrire.

A très bientôt !

L'atelier d'Annaïg

A St Pol au 9, rue des minimes (entre cathédrale et maison Prébendale)

L'atelier d'Annaïg propose les créations originales d'Annaïg :

- ◆ tapisseries brodées
- ◆ Poèmes
- ◆ Créations personnalisées sur commande
- ◆ Des possibilités de créations personnelles :
 - réaliser sa propre tapisserie
 - création du dessin (carton)
 - apprentissage et suivi du travail

L'atelier est ouvert (entrée libre)

le mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

le jeudi pendant le marché nocturne d'été (18 h à 22 h)

les autres jours sur rendez-vous

Contact 02 98 29 02 12 annaig.le-berre@orange.fr

Blog : leberreannaig.blogspot.com

Allocation de rentrée scolaire 2009

Le montant de l'allocation de rentrée scolaire pour 2009 est de 280,76 € par enfant. Elle est versée aux familles qui ont au moins un enfant à charge de 6 à 18 ans, scolarisé ou en apprentissage.

L'ARS vous est versée automatiquement fin août pour les enfants âgés de 6 à 16 ans.

Attention : l'enfant âgé de 6 ans ou atteignant 6 ans avant le 1er février 2010 doit être inscrit à l'école primaire.

Pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans votre Caf vous envoie une attestation de scolarité pour s'assurer que vos enfants sont scolarisés ou en apprentissage. Dès que votre Caf reçoit ce document, elle vous verse l'ARS.

Une allocation dégressive peut être attribuée en cas de léger dépassement du plafond.

Si vous ne recevez aucune prestation pour votre seul enfant, que vos ressources ne dépassent pas le plafond et si vous n'avez pas reçu l'allocation de rentrée scolaire pour la rentrée 2008, vous devez remplir la demande et la retourner à votre Caf.

Comment l'obtenir ? En la téléchargeant sur le site www.caf.fr.

Pour connaître les démarches à effectuer et les conditions d'attribution, votre CAF vous invite à consulter le site Internet www.caf.fr ainsi que son serveur vocal au 0820 25 25 25.

Il est également possible de vérifier le versement de cette allocation en consultant dès à présent son compte sur la caf.fr ou au 0820 25 29 10, muni du numéro d'allocataire et du code confidentiel.

Prochaine parution : octobre 2009

Les articles sont à déposer en mairie avec le 15 septembre 2009